

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les dimensions de l'ambition régionale dans les démocraties multiniveaux

Dodeigne, Jérémy

Published in:

Questions d'histoire politique de Belgique

Publication date:

2022

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Dodeigne, J 2022, Les dimensions de l'ambition régionale dans les démocraties multiniveaux: Étude de cas : la Wallonie. dans *Questions d'histoire politique de Belgique*. Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP), pp. 196-208.

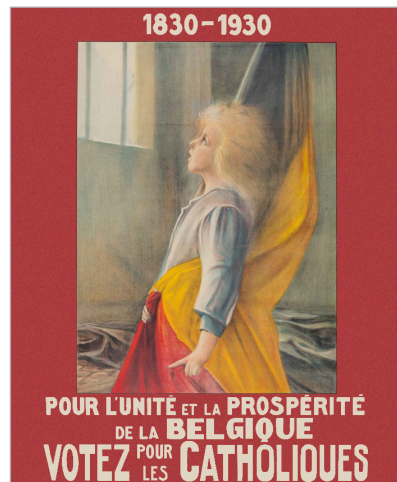
General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



QUESTIONS D'HISTOIRE POLITIQUE DE BELGIQUE

LIBER AMICORUM PAUL WYNANTS

CRISP



Crédits iconographiques

Couverture :

Parti ouvrier belge (POB), Caricature parue dans le périodique *Le coup de patte*, volume 1, n° 4, 17 juin 1911, p. 12 (Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging - Institut d'histoire sociale, AMSAB-IHS, Gand)

Cette caricature a pour légende : « Le libéral : "Au revoir et merci !" – Marianne : "Pas encore, il nous reste à conquérir le suffrage universel !" ». Dans ce document, qui fait référence au cartel électoral alors en vigueur entre le Parti libéral et le Parti ouvrier belge, Marianne est une personnification de l'idéal d'égalité porté par le mouvement socialiste.

Rassemblement wallon (RW), Affiche électorale pour le scrutin législatif du 7 novembre 1971 (Mundaneum, Mons)

Front démocratique des francophones (FDF), Affiche électorale pour le scrutin législatif du 10 mars 1974 (Centre d'études Jacques Georgin, CEJG, Saint-Gilles)

Union catholique belge (UCB, communément appelée Parti catholique), Affiche électorale pour le scrutin législatif du 26 mai 1929 (Mundaneum, Mons)

Page 4 : © UNamur – Geoffroy Libert

Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion (FSESG)
de l'Université de Namur (UNamur)

Rue de Bruxelles, 61
5000 Namur – Belgique
www.unamur.be/eco
secretariat.doyen-eco@unamur.be

Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP)

Place Quetelet, 1A
1210 Bruxelles – Belgique
www.crisp.be
info@crisp.be

Octobre 2022

ISBN 978-2-87075-287-6

DL/2022/0281/176

QUESTIONS D'HISTOIRE POLITIQUE DE BELGIQUE

Liber amicorum Paul Wynants

Sous la direction de

Cédric Istasse – Bruno Colson – Jérémy Dodeigne

Martine Paret – Isabelle Parmentier – Axel Tixhon





« Pour bien comprendre une situation et évaluer ses enjeux, il faut se donner la peine d'aller voir ce qui se passe derrière le miroir. Pour comprendre le présent, il faut d'abord décortiquer l'épaisseur de l'histoire. Pas dans le but d'étudier l'histoire pour l'histoire, mais bien de s'en servir comme instrument pour saisir toutes les nuances du présent. » (Paul Wynants)

Cité par L. RAPHAËL, « Paul Wynants conjugue le passé au présent », in L. VAN CAMPENHOUDT, T. BOUTTE (dir.), *Libres... pensées. Journalistes et chercheurs pour comprendre le social*, Bruxelles, Labor, 2001, p. 148.

Les dimensions de l'ambition régionale dans les démocraties multiniveaux. Étude de cas : la Wallonie

Lorsque je suis arrivé au Département de sciences politiques, sociales et de la communication de l'Université de Namur, en septembre 2017, Paul Wynants était doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion. Les enjeux de la politique belge et wallonne ont rapidement été l'un de nos objets de discussion favoris. Le calendrier électoral n'y était pas étranger : le scrutin communal et provincial du 14 octobre 2018 était particulièrement attendu. D'une part, fait rare en Belgique, cela faisait quatre années qu'aucune élection politique n'avait été organisée. D'autre part, le scrutin de 2018 faisait figure de sondage grandeur nature pour les élections multiples (fédérales, régionales et communautaires, et européennes) du 26 mai 2019 à venir. Qui dit scrutin, dit préparation de listes électorales et recrutement des candidats et candidates. La question de la transformation des carrières politiques, qui était au centre de ma thèse de doctorat, a donc été plus d'une fois sur la table – sans doute aussi parce que je cherchais à impressionner Paul, que je respectais énormément. Sa connaissance de l'histoire politique belge a toujours stimulé nos conversations d'anecdotes et d'analyses relatives aux effets des réformes de l'État sur la transformation des classes politiques fédérales et régionales en Belgique (raison pour laquelle ce thème est celui du présent chapitre). De nos discussions, je conserve le précieux souvenir d'un doyen très attentif à mon intégration, soucieux de m'accompagner et de me soutenir dans mes premiers pas au sein de la Faculté et de l'Université. Notre chemin de route fut malheureusement trop court, mais je garde de Paul l'image d'une personnalité attachante et d'un « mentor » m'encourageant à mener mon travail avec enthousiasme et perspicacité.

INTRODUCTION : UNE ÉTUDE DES DIMENSIONS DE L'ATTRACTIVITÉ DES MANDATS PARLEMENTAIRES RÉGIONAUX EN WALLONIE

Au cours des dernières décennies, de nombreuses démocraties européennes ont adopté des réformes constitutionnelles renforçant l'autorité territoriale de leurs entités régionales (Régions et Communautés en Belgique, *Länder* en Allemagne, Cantons en Suisse, etc.). Les mandataires à ces niveaux de pouvoir sont désormais chargés de légiférer sur des politiques publiques touchant la vie quotidienne des citoyens dans de nombreux domaines : l'éducation, la politique de l'emploi, le développement économique, l'énergie, le commerce, l'immigration, les routes et transports, le logement et, dans certains pays, la ratification de traités internationaux¹. Les assemblées régionales sont devenues des arènes d'influence, attirant une classe politique régionale distincte de la classe politique nationale.

Dans le sillage de ces transformations, les recherches sur les carrières des parlementaires dans les systèmes multiniveaux se sont considérablement étoffées au cours des quinze dernières années, en particulier dans les États européens récemment régionalisés. L'un des principaux résultats est que les parlementaires régionaux ne poursuivent pas une carrière selon le « modèle du tremplin » des mandats. Développé aux États-Unis, ce modèle analytique indique que l'arène nationale y est la plus convoitée : les mandataires des *State legislatures* sont animés par une « ambition ascendante »² et tentent de monter les échelons politiques de la politique locale vers le Congrès fédéral. Dans les démocraties européennes, il existe d'autres modèles de carrière, dans lesquels la politique régionale devient – du moins dans certaines régions – prioritaire par rapport à la politique nationale.

Alors que la littérature récente s'est majoritairement consacrée à l'identification et à la mesure de ces nouveaux modèles de carrière, peu de chercheurs se sont penchés sur la question des dimensions de cette ambition régionale. Les premiers travaux ont initialement présumé que l'intensité de l'identité régionale constituait le principal facteur explicatif. Néanmoins, des modèles de carrière à orientation régionale sont observés dans des régions qui ne sont pas marquées par un régionalisme « fort ». C'est notamment le cas de la Wallonie, où prévaut un régionalisme bien plus « modéré » que celui, par exemple, de la Flandre.

Dans cette perspective, ce chapitre vise à identifier et à décrire les dimensions de l'attractivité des mandats parlementaires régionaux en Wallonie, sur la base de 28 récits de carrière (« entretiens narratifs ») de parlementaires wallons fédéraux et régionaux. La première section développe une revue de la littérature relative à l'évolution des carrières dans les démocraties multiniveaux européennes. La deuxième section présente la conception et la méthodologie de la recherche, tandis que la troisième section présente les résultats empiriques.

¹ G. MARKS, L. HOOGHE, A. H. SCHAKEL, « Measuring Regional Authority », *Regional & Federal Studies*, volume 18, n° 2-3, 2008, p. 111-121.

² J. A. SCHLESINGER, *Ambition and Politics: Political Careers in the United States*, Chicago, Rand McNally & Company, 1966.

MODÈLES DE CARRIÈRE RÉGIONAUX EN EUROPE ET EN WALLONIE

Comme l'écrivent Simon Toubeau et Emanuele Massetti, « le processus de décentralisation politique a élevé la position des gouvernements régionaux dans l'architecture constitutionnelle des États européens et représente l'une des transformations les plus importantes de la structuration de l'autorité politique »³. Avec le processus de régionalisation, les carrières des parlementaires ont été profondément affectées. Au cours des dernières décennies, des États unitaires européens comme l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni ont créé des niveaux régionaux dotés de pouvoirs étendus⁴. Pour sa part, avec les différentes vagues de réforme de l'État depuis le début des années 1970, la Belgique est un cas emblématique de fédéralisme conduisant vers toujours plus d'autonomie pour les entités fédérées (Régions et Communautés) : en un peu plus de cinq décennies, l'État belge unitaire a laissé place à un État fédéral au sein duquel les entités fédérées ont des pouvoirs parmi les plus étendus au monde et dont les budgets dépassent désormais celui de l'Autorité fédérale (hors budget de la sécurité sociale). Dans ces États autrefois centralisés, le parlement national était le « sommet » du système politique représentatif. La création et le développement des assemblées régionales ont engendré de nouvelles opportunités pour les mandataires ambitieux désireux de développer leur carrière politique professionnelle.

La recherche sur les carrières politiques dans les systèmes à plusieurs niveaux s'est considérablement développée au cours des quinze dernières années, en particulier dans les États européens nouvellement régionalisés⁵ ; mais tel a été le cas

³ S. TOUBEAU, E. MASSETTI, « The Party Politics of Territorial Reforms in Europe », *West European Politics*, volume 36, n° 2, 2013, p. 297-316.

⁴ M. KEATING, *The New Regionalism in Western Europe. Territorial Restructuring and Political Change*, Cheltenham, Edward Elgar, 1998 ; W. SWENDEN, *Federalism and Regionalism in Western Europe: A Comparative and Thematic Analysis*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006 ; R. D. FITJAR, *The Rise of Regionalism: Causes of Regional Mobilization in Western Europe*, Londres, Routledge, 2010.

⁵ S. FIERS, « Carrièrepatronen van Belgische parlementsleden in een multi-level omgeving (1979-99) », *Res Publica*, n° 43, 2001, p. 171-192 ; K. STOLZ, « The Political Class and Regional Institution-Building: A Conceptual Framework », *Regional & Federal Studies*, volume 11, n° 1, 2001, p. 80-100 ; K. STOLZ, « Moving Up, Moving Down: Political Careers Across Territorial Levels », *European Journal of Political Research*, volume 42, n° 2, 2003, p. 223-248 ; J.-B. PILET, S. FIERS, K. STEYVERS, « Des élus multi-niveaux. Carrière politique et recrutement des élites en Belgique », in A. FAURE, J.-P. LERESCHE, P. MULLER, S. NAHRATH (dir.), *L'action publique à l'épreuve des changements d'échelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 309-320 ; J. BOTELLA, J. RODRÍGUEZ TERUEL, « Hommes d'État ou tribuns territoriaux ? Le recrutement des présidents des Communautés autonomes en Espagne », *Pôle Sud. Revue de science politique de l'Europe méridionale*, n° 33, 2010, p. 7-25 ; J. REAL-DATO, J. RODRÍGUEZ TERUEL, M. JEREZ-MIR, « In Search of the "Ladder Model": Career Paths of Spanish Diputados (1977-2010) », *ECPR General Conference*, Reykjavik, 25-27 août 2011 ; J. RODRÍGUEZ TERUEL, « Ministerial and Parliamentary Elites in Multilevel Spain 1977-2009 », *Comparative Sociology*, volume 10, n° 6, 2011, p. 887-907 ; I. VANLANGENAKKER, B. MADDENS, G.-J. PUT, « Career Patterns in Multilevel States: An Analysis of the Belgian Regions », *Regional Studies*, volume 47, n° 3, 2013, p. 356-367.

aussi dans des États fédéraux plus anciens, notamment l'Allemagne, le Canada et les États-Unis ⁶. Le « modèle du tremplin » initialement développé aux États-Unis – selon lequel le parlement national est l'arène politique la plus convoitée – n'est toutefois que peu adapté à d'autres États, que leur architecture institutionnelle régionaliste ou fédéraliste soit récente ou ancienne. D'autres modèles de carrière existent, dans lesquels l'orientation régionale peut même prédominer sur l'orientation nationale ⁷. Tout d'abord, les parlements régionaux peuvent être l'échelon le plus convoité, dans le « modèle du tremplin inversé ». C'est un cas rare, mais possible (comme au Brésil ⁸). Ensuite, les arènes nationale et régionale peuvent être aussi attrayantes l'une que l'autre. Dans cette configuration d'attractivité équivalente, les deux modèles de carrière co-existent, mais peuvent prendre des formes différentes d'un pays à l'autre. D'une part, on retrouve un modèle dans lequel les parlementaires passent d'un niveau de pouvoir à l'autre : les mouvements d'allers-retours entre institutions nationale et régionale sont réguliers, par exemple en Belgique et en Espagne ⁹. D'autre part, on observe un modèle où les arènes politiques nationale et régionale ont au contraire leur propre dynamique, de manière « compartimentée » ; dans ce cas, les mouvements d'allers-retours entre niveaux de pouvoir sont alors quasi absents, comme au Canada et au Royaume-Uni ¹⁰.

Suivant le cadre des « trois A » de Jens Borchert (« *availability* », « *accessibility* » et « *attractiveness* ») ¹¹, les modèles de carrière sont déterminés par la « disponibilité » (*availability*) des mandats (comme le nombre de sièges à pourvoir à chaque niveau de pouvoir), par l'« accessibilité » (*accessibility*) des mandats (déterminée par la facilité d'accès aux sièges, par exemple en termes de sélection de candidats sur une

⁶ J. BORCHERT, S. KLAUS, « German Political Careers: The State Level as an Arena in its Own Right? », *Regional & Federal Studies*, volume 21, n° 2, 2011, p. 205-222 ; D. DOCHERTY, « The Canadian Political Career Structure: From Stability to Free Agency », *Regional & Federal Studies*, volume 21, n° 2, 2011, p. 185-203 ; P. SQUIRE, « Electoral Career Movements and the Flow of Political Power in the American Federal System », *State Politics & Policy Quarterly*, volume 14, n° 1, 2014, p. 72-89 ; J. DODEIGNE, « Career Patterns in Multi-Level Quebec and Wallonia: Towards a Sub-State and Federal Political Class? », in M. REUCHAMPS (dir.), *Minority Nations in Multinational Federations: A Comparative Study of Quebec and Wallonia*, Londres, Routledge, 2015, p. 83-103.

⁷ K. STOLZ, « Moving Up, Moving Down », *op. cit.*

⁸ D. SAMUELS, *Ambition, Federalism, and Legislative Politics in Brazil*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

⁹ S. FIERS, « Carrièrepatronen van Belgische parlementsleden in een multi-level omgeving (1979-99) », *op. cit.* ; K. STOLZ, *Towards a Regional Political Class? Professional Politicians and Regional Institutions in Catalonia and Scotland*, Manchester, Manchester University Press, 2010 ; I. VANLANGENAKKER, B. MADDENS, G.-J. PUT, « Career Patterns in Multilevel States », *op. cit.* ; J. DODEIGNE, « (Re-)Assessing Career Patterns in Multi-Level Systems: Insights from Wallonia in Belgium », *Regional & Federal Studies*, volume 24, n° 2, 2014, p. 151-171 ; J. DODEIGNE, « Who Governs? The Disputed Effects of Regionalism on Legislative Career Orientation in Multilevel Systems », *West European Politics*, volume 41, n° 3, 2019, p. 728-753.

¹⁰ K. STOLZ, *Towards a Regional Political Class?*, *op. cit.* ; D. DOCHERTY, « The Canadian Political Career Structure », *op. cit.* ; J. DODEIGNE, « Career Patterns in Multi-Level Quebec and Wallonia », *op. cit.*

¹¹ J. BORCHERT, « Individual Ambition and Institutional Opportunity: A Conceptual Approach to Political Careers in Multi-Level Systems », *Regional and Federal Studies*, volume 21, n° 2, 2011, p. 117-140.

liste) et par l'« attractivité » (*attractiveness*) des mandats (comme la rémunération ou le prestige).

La disponibilité est un facteur institutionnel. En Wallonie, il existe une disponibilité plus importante de sièges parlementaires régionaux (75 au Parlement wallon) que de sièges fédéraux (48 sièges à la Chambre des représentants, dans les circonscriptions du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg et de Namur). En termes d'accessibilité, contrairement au système politique états-unien qui accorde une autonomie individuelle forte aux candidats, les partis politiques européens exercent un grand contrôle sur les carrières parlementaires de leurs membres. Ce sont notamment les stratégies différenciées des partis politiques qui expliquent les mouvements fréquents entre niveaux de pouvoir en Belgique et en Espagne par rapport au Canada et au Royaume-Uni ¹². En termes d'attractivité, l'émergence de schémas de carrière à orientation régionale a jusqu'à présent été expliquée par la nature du régionalisme européen. Ainsi, Klaus Stolz écrit que « le facteur le plus important qui renforce l'attractivité des parlements régionaux vis-à-vis des parlements nationaux est l'existence d'une identité régionale forte (exprimée dans un clivage régionaliste actif) (...). Sans identité régionale, la motivation des mandataires politiques à vivre pour la politique a tendance à être dominée par une perspective nationale » ¹³.

Cependant, une revue de la littérature montre des résultats contrastés sur cette hypothèse du régionalisme. Certes, certains auteurs constatent que plus le clivage régionaliste est fort, plus l'arène politique régionale est attrayante ¹⁴. Mais d'autres études montrent que l'intensité du régionalisme est un facteur peu discriminant des modèles de carrière dans certains pays, comme la Belgique et l'Espagne ¹⁵. Dans une publication récente, nous avons développé un *design* de recherche comparatif pour tester cette hypothèse du régionalisme. Nous y avons analysé 4 991 carrières parlementaires nationales et régionales s'agissant de quatre démocraties multiniveaux : la Belgique, le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni ¹⁶. Au sein d'un même pays, un examen systématique a été mené entre un cas de régionalisme « fort » (la Flandre, le Québec, la Catalogne et l'Écosse) et un cas de régionalisme « faible » (la Wallonie, l'Ontario, la Castille-La Manche et le Pays de Galles). Bien que nos résultats valident en partie l'hypothèse du régionalisme (la politique régionale attire davantage de mandataires professionnels là où les identités régionales sont plus marquées), les effets de celui-ci restent limités : des modèles de carrière à orientation régionale émergent également dans les cas d'identités régionales faibles.

¹² J. DODEIGNE, « (Re-)Assessing Career Patterns in Multi-Level Systems », *op. cit.*

¹³ K. STOLZ, « Moving Up, Moving Down », *op. cit.*, p. 243.

¹⁴ K. STOLZ, « The Political Class and Regional Institution-Building », *op. cit.* ; K. STOLZ, « Moving Up, Moving Down », *op. cit.* ; J. BOTELLA, J. RODRÍGUEZ TERUEL, « Hommes d'État ou tribuns territoriaux ? », *op. cit.* ; K. STOLZ, *Towards a Regional Political Class?*, *op. cit.*

¹⁵ J. COMECHE-PÉREZ, P. OÑATE, « Political Careers in Spain: Territorial Movements in a Multi-Level Political System », *IPSA 22 World Congress of Political Science*, Madrid, 8-12 juillet 2012 ; I. VANLANGENAKKER, B. MADDENS, G.-J. PUT, « Career Patterns in Multilevel States », *op. cit.*, p. 365.

¹⁶ J. DODEIGNE, « Who Governs? », *op. cit.*

Les raisons de l'orientation régionale des carrières restent donc mal comprises. Si les facteurs identitaires ont certains effets, l'hypothèse du régionalisme ne fournit pas de réponse satisfaisante à l'émergence d'une ambition régionale. Qu'est-ce qui, en Europe, rend attractifs les mandats parlementaires régionaux ? Pour répondre à cette question, une « logique de découverte » doit prévaloir sur une « logique de validation » puisque les chercheurs s'avancent sur un terrain méconnu empiriquement¹⁷. J. Borchert et K. Stolz soutiennent qu'une telle approche devrait se concentrer sur « la perception et l'interprétation des acteurs des configurations institutionnelles spécifiques qui façonnent les modèles de carrière » plutôt que sur « les caractéristiques individuelles de la politique »¹⁸.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, nous cherchons précisément à expliquer ce qui constitue l'ambition régionale en Wallonie. À cette fin, il convient tout d'abord de recontextualiser l'évolution institutionnelle de cette région au cours des dernières décennies.

La fixation de la frontière linguistique en 1962-1963 a ouvert une vague de réformes institutionnelles de l'ancienne Belgique unitaire. Depuis lors, six réformes de l'État ont été adoptées : 1970-1973, 1980-1983, 1988-1990, 1992-1993, 2001 et plus récemment 2012-2014¹⁹. Les élites wallonnes et flamandes ont des opinions divergentes non seulement quant à l'ampleur des réformes de l'État, mais aussi quant à leur nature²⁰. Dans une logique de « *agree to disagree* », des institutions subnationales de deux types ont été créées en Belgique : trois Communautés (française, flamande et germanophone) et trois Régions (wallonne, flamande et bruxelloise). En Wallonie, les 75 membres du Parlement wallon sont élus au suffrage universel depuis 1995, via un système électoral de listes de type « semi-ouvert » et pour une durée fixe de cinq ans. Par rapport à d'autres régions européennes, la Wallonie est assurément un cas de régionalisme « modéré » : l'ancien parti ethno-régionaliste Rassemblement wallon (RW) n'a plus de représentation parlementaire depuis 1985²¹. À la suite des différentes vagues de régionalisation, celui-ci « a été victime de son propre succès »²².

En Wallonie, le développement de carrières à orientation régionale prend place dans une arène électorale dite intégrée. Cette dernière se caractérise en effet par

¹⁷ D. D. SEARING, *Westminster's World. Understanding Political Roles*, Cambridge / Londres, Harvard University Press, 1994.

¹⁸ J. BORCHERT, K. STOLZ, « Institutional Order and Career Patterns: Some Comparative Considerations », *Regional & Federal Studies*, volume 21, n° 2, 2011, p. 271-282.

¹⁹ M. REUCHAMPS, F. ONCLIN, « La fédération belge », in B. FOURNIER, M. REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 21-40.

²⁰ W. SWENDEN, M. BRANS, L. DE WINTER, « Introduction », in M. BRANS, L. DE WINTER, W. SWENDEN (dir.), *The Politics of Belgium. Institutions and Policy under Bipolar and Centrifugal Federalism*, Abingdon / New York, Routledge, 2009, p. 1-11.

²¹ J. DODEIGNE, H. RENARD, « Les résultats électoraux depuis 1847 », in F. BOUHON, M. REUCHAMPS (dir.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2018, p. 659-678.

²² É. VAN HAUTE, J.-B. PILET, « Regionalist Parties in Belgium (VU, RW, FDF): Victims of their Own Success? », *Regional & Federal Studies*, volume 16, n° 3, 2006, p. 297-313.

de fréquents mouvements des mandataires entre les parlements fédéral et régional au fil des élections. Entre les premières élections régionales directes, le 21 mai 1995, et le scrutin du 25 mai 2014, de nombreux parlementaires ont ainsi changé d'arène parlementaire : 113 mouvements se sont produits durant cette période, dont une majorité (58,4 %) du niveau fédéral vers le niveau régional – avec donc une minorité de mouvements qui reflètent le « modèle du tremplin », du niveau régional vers le niveau fédéral (41,6 %) ²³. En dépit d'un grand nombre de mouvements interniveaux, les carrières wallonnes se développent dans leur très large majorité à un seul niveau de pouvoir (régional ou fédéral). La durée effective du mandat parlementaire est cependant limitée : moins de deux mandats complets (tant pour les parlementaires régionaux que fédéraux). En d'autres termes, la classe politique régionale wallonne s'est développée de manière distincte, en parallèle de la classe politique nationale belge.

Afin de mieux comprendre les dimensions de cette ambition régionale, 28 entretiens ont été menés avec des (anciens) parlementaires nationaux et régionaux de Wallonie. La technique de collecte des données a été l'« entretien narratif » ²⁴. Ce type d'entretien ouvert vise à recueillir le point de vue des parlementaires sur leur trajectoire politique sans que le chercheur ne leur impose de catégories « préconçues » durant l'entrevue (à savoir les catégories qui existent « dans l'esprit de nombreux spécialistes des sciences sociales plutôt que dans l'esprit de nombreux mandataires politiques » ²⁵). Le protocole d'entretien a été identique lors de chacune des interviews – qui ont toutes été réalisées en face à face et entre juin et septembre 2012. La valeur ajoutée de l'« entretien narratif » est qu'il encourage les personnes interrogées à « puiser dans ce qu'elles considèrent comme des influences culturelles pertinentes. Cela rend le récit contextuellement épais. Il donne une idée des cartes cognitives des locuteurs sur eux-mêmes, à la fois par rapport aux autres et dans les contextes spécifiques de leur comportement décrit » ²⁶. La sélection des personnes interrogées a visé à diversifier les profils suivant le principe de « saturation » ²⁷ (en fonction des circonscriptions électorales, de l'expérience politique, de la génération politique, du parti politique et du sexe).

Les entretiens totalisent 1 820 minutes entièrement transcrites (transcription textuelle), produisant un corpus de 245 044 mots, ensuite traité avec le logiciel d'analyse qualitative assistée Nvivo (QSR International). Après une première analyse exploratoire dite thématique – dont les objectifs étaient d'identifier, d'organiser et de fusionner la variété des thèmes dans un livre de codage cohérent et

²³ J. DODEIGNE, *Representing a Minority Group in Multinational Federal Systems: Career Patterns in Catalonia, Scotland And Wallonia*, Liège / Louvain-la-Neuve, thèse de doctorat, 2015.

²⁴ M. BAUER, « The Narrative Interview: Comments on a Technique for Qualitative Data Collection », *Papers in Social Research Methods. Qualitative Series*, n° 1, 1996, p. 2.

²⁵ D. D. SEARING, *Westminster's World*, *op. cit.*, p. 13.

²⁶ M. PATTERSON, K. R. MONROE, « Narrative in Political Science », *Annual Review of Political Science*, n° 1, 1998, p. 315.

²⁷ B. G. GLASER, A. L. STRAUSS, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Transaction, 2009.

unique – l'analyse structurelle prescrite par Didier Demazière et Claude Dubar²⁸ a été réalisée. Cette technique est constituée de deux grands principes. D'une part, elle postule que les formes linguistiques sont importantes : les représentations sociales des acteurs sont ancrées dans les mots, les expressions et les métaphores très spécifiques qu'ils choisissent d'exprimer lors de leurs interactions avec d'autres acteurs (comme lors d'entretiens narratifs). Par conséquent, le langage ne peut pas être considéré comme neutre : au contraire, il « révèle » l'environnement dans lequel les acteurs interagissent²⁹. D'autre part, les structures organisant les récits des mandataires peuvent être identifiées et isolées grâce aux disjonctions et conjonctions homologues³⁰. En d'autres termes, les représentations spécifiques développées par les acteurs sont mieux identifiées par les « oppositions structurelles » de leurs récits. Par exemple, l'attractivité d'un mandat régional est définie par opposition à ce qui rend un mandat national « non attrayant » ou « moins attrayant ».

Globalement, cette technique permet d'identifier la manière dont les multiples thèmes décrits par les parlementaires lors des entretiens sont couverts par des représentations partagées structurant la variété des entretiens narratifs. En pratique, il s'agit d'un processus itératif qui nécessite des allers-retours entre l'émergence de représentations partagées et la transcription originale des entretiens. Comme l'écrivent Michael Keating et Alex Wilson, une telle technique « repose dans une plus large mesure sur l'interprétation, mais (...) donne des résultats beaucoup plus riches. Poussée à l'extrême, elle peut sombrer dans le relativisme et le subjectivisme postmodernes, mais, bien menée, elle est conforme à la rigoureuse science sociale wébérienne »³¹. Selon Catherine K. Riessman, « les récits ne parlent pas d'eux-mêmes ou n'ont pas de mérite non analysés ; ils nécessitent une interprétation lorsqu'ils sont utilisés comme données dans la recherche sociale »³².

ANALYSE DES DIMENSIONS DE L'AMBITION RÉGIONALE EN WALLONIE

Dans cette section, nous présentons deux dimensions décrivant l'ambition régionale en Wallonie : d'une part, l'attachement culturel et émotionnel et, d'autre part, la capacité d'élaboration des politiques régionales. Certaines de ces dimensions sont largement partagées par toutes les personnes interrogées, d'autres sont

²⁸ D. DEMAZIÈRE, C. DUBAR, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 33-45.

²⁹ P. L. HAMMACK, A. PILECKI, « Narrative as a Root Metaphor for Political Psychology », *Political Psychology*, volume 33, n° 1, 2012, p. 75-103.

³⁰ D. DEMAZIÈRE, C. DUBAR, *Analyser les entretiens biographiques, op. cit.*, p. 179.

³¹ M. KEATING, A. WILSON, « Regions with Regionalism? The Rescaling of Interest Groups in six European States », *European Journal of Political Research*, volume 53, n° 4, 2014, p. 840-857.

³² C. K. RIESSMAN, « Analysis of Personal Narratives », in J. F. GUBRIUM, J. A. HOLSTEIN (dir.), *Handbook of Interview Research: Context & Method*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2002, p. 695-710.

plus contestées ou sont limitées à des profils spécifiques de parlementaires. Cela sera discuté dans l'analyse, mais rappelons que le but de cette recherche qualitative est principalement d'identifier et de décrire les composantes de l'ambition régionale. Il ne s'agit pas de quantifier leur fréquence à la lumière de l'ensemble d'une population statistique.

L'ATTACHEMENT CULTUREL ET ÉMOTIONNEL

L'attachement émotionnel et culturel reflète le récit raconté par les parlementaires régionaux sur un sentiment distinct d'appartenance à « leur » assemblée. Ce sentiment d'appartenance renvoie à ce que les psychologues sociaux conceptualisent comme le besoin de relation qui « implique de se sentir connecté (ou de sentir que l'on appartient à un milieu social) »³³. Plus généralement, le sentiment d'appartenance est défini comme « l'expérience d'une implication personnelle dans un système ou un environnement afin que les personnes se sentent partie intégrante de ce système ou de cet environnement ».

Dans le cas envisagé ici, la majorité des parlementaires régionaux décrivent le Parlement wallon comme un lieu où ils sont « chez eux », « en famille », dans une « atmosphère décontractée et joyeuse, sans chichi » (selon les expressions de certains d'entre eux). Toutefois, en comparaison avec les récits d'autres parlementaires régionaux en Europe – par exemple, en Catalogne et en Écosse³⁴ –, ce sentiment d'appartenance ne se traduit pas nécessairement par l'expression d'une « adhésion positive » aux institutions régionales.

D'une part, il s'agit régulièrement d'une adhésion par rejet vis-à-vis d'une autre institution, à savoir le Parlement fédéral. Ce dernier est en effet négativement connoté par certains parlementaires wallons, qui considèrent la politique fédérale comme davantage contraignante en raison des barrières linguistique et culturelle entre francophones et néerlandophones. En particulier, les récits des parlementaires renvoient aux difficultés croissantes à se comprendre au niveau fédéral par-delà la frontière linguistique. De ce point de vue, le travail de parlementaire est plus aisé « entre seuls mandataires wallons », au niveau régional.

D'autre part, le récit des parlementaires régionaux wallons présente peu – voire pas – de références à l'« honneur » ou au « privilège » de siéger dans l'assemblée régionale. L'attachement culturel et émotionnel n'y est donc pas aussi prononcé que dans les récits d'autres parlementaires régionaux en Europe, comme en Catalogne et en Écosse³⁵. Un exemple banal mais parlant réside dans les plaintes fréquentes des députés wallons concernant l'immeuble qui abrite le Parlement wallon (à savoir l'ancien hospice Saint-Gilles à Namur) : le choix de cet immeuble est considéré comme un choix par défaut, marqué par un manque d'ambition. En

³³ R. J. VALLERAND, « Toward a Hierarchical Model of Intrinsic and Extrinsic Motivation », *Advances in Experimental Social Psychology*, n° 29, 1997, p. 271-360.

³⁴ J. DODEIGNE, « Career Patterns in Multi-Level Quebec and Wallonia », *op. cit.*

³⁵ *Ibidem.*

d'autres termes, il s'agit d'un « petit » bâtiment, qui ne mérite pas d'être le siège d'un « véritable » parlement. Cet exemple n'est cependant pas si trivial qu'il peut paraître au premier abord. Aux yeux de Charles T. Goodsell, les édifices parlementaires ne sont pas de simples assemblages de pierre et de bois ; « ils perpétuent le passé, ils manifestent le présent et ils conditionnent l'avenir »³⁶. Cette situation wallonne tranche précisément avec d'autres parlements régionaux en Europe, qui ont souvent réservé des budgets importants pour des choix architecturaux symboliques et ambitieux afin d'affirmer, renforcer et concrétiser le fait régional. Il est toutefois à noter qu'un déploiement immobilier du Parlement wallon a débuté en 2010 et s'est notamment concrétisé par les travaux de construction d'une nouvelle Maison des parlementaires (qui, en principe, verra le jour en 2022).

Le développement des arènes régionales permet l'expression institutionnelle d'une diversité territoriale³⁷. À cet égard, la Wallonie offre un cas contrasté de régionalisme « modéré » par rapport aux cas les plus emblématiques de régionalisme « fort » comme la Catalogne, l'Écosse et la Flandre. Par rapport à ces derniers cas, l'attachement culturel et émotionnel de la classe politique régionale wallonne est certes existant, mais il s'est développé sous une forme plus « faible ». En outre, cet attachement se développe principalement via un récit de rejet du niveau de pouvoir fédéral plutôt que d'adhésion au niveau de pouvoir régional wallon.

CHAMPS D'ACTION ET CAPACITÉ D'INFLUENCE DES COMPÉTENCES RÉGIONALES

Comme l'ont déclaré nombre des mandataires interrogés, la décision de se lancer en politique est animée par l'envie de « faire une différence », « changer la vie des citoyens ». Cela requiert de disposer d'une capacité institutionnelle pour élaborer des politiques publiques. À cet égard, les récits des parlementaires régionaux wallons sont très convergents : l'ambition régionale découle du fait que les parlementaires estiment que l'arène politique régionale offre une telle capacité. Et ce d'autant plus que les effets des matières fédérales sont perçus comme assez diffus et à long terme (par exemple, une réforme des pensions), alors que ceux des matières régionales sont appréhendés comme davantage directs et concrets à court terme (par exemple, une rénovation de voiries ou un octroi de primes énergétiques). En outre, les matières régionales sont estimées plus en phase avec les priorités des électeurs dans leur vie quotidienne.

Le même type de récits est observé parmi d'autres classes politiques régionales en Europe³⁸. Il s'agit là d'un résultat empirique important, qui pourrait aider à

³⁶ C. T. GOODSSELL, « The Architecture of Parliaments: Legislative Houses and Political Culture », *British Journal of Political Science*, volume 18, n° 3, 1988, p. 287-302.

³⁷ M. BURGESS, *Comparative Federalism. Theory and Practice*, Abington / New York, Routledge, 2006, p. 101-107.

³⁸ J. DODEIGNE, « Career Patterns in Multi-Level Quebec and Wallonia », *op. cit.*

mieux expliquer le comportement législatif des parlementaires régionaux dans les études électorales. Ainsi, sur la base de l'enquête transnationale Partirep, Audrey André, Jonathan Bradbury et Sam Depauw ont analysé le travail effectué par des parlementaires nationaux et régionaux dans quinze démocraties, en ce compris neuf démocraties multiniveaux (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni et Suisse)³⁹. Ils ont observé que les parlementaires régionaux investissent systématiquement plus de temps dans leur travail auprès des électeurs de leur circonscription que les parlementaires nationaux. Alors que ces auteurs ne trouvent pas d'explication théorique à ces différences, nos résultats qualitatifs soulignent sans aucun doute l'attrait spécifique des pouvoirs régionaux pour expliquer un tel comportement : les parlementaires régionaux ont une incitation électorale directe supérieure à investir et à hiérarchiser leur temps et leurs ressources, les matières régionales étant perçues comme étant plus en phase avec les priorités quotidiennes de leurs électeurs.

Toutefois, de l'avis quasi unanime des parlementaires interrogés (tant fédéraux que régionaux), l'attrait pour les compétences wallonnes est une évolution relativement récente. De l'aveu même de plusieurs parlementaires fédéraux, l'arène politique régionale – autrefois désignée par des expressions péjoratives telles que « la deuxième division » – s'affirme désormais comme une arène politique de premier plan. Selon une expression récurrente utilisée dans les récits, le « centre de gravité politique » se déplace vers le niveau régional tandis que l'arène fédérale devient progressivement une « coquille vide ». La déclaration suivante, émanant d'un parlementaire ayant connu les deux niveaux de pouvoir – et désormais en poste au niveau régional –, est éloquent : « J'ai fait des allers et venues en fonction des circonstances politiques. Je me suis posé la question : "Est-ce que je reste à la Région wallonne ou est-ce que je retourne définitivement au niveau fédéral ?" (...) J'ai 43 ans, je ne suis pas un vieux parlementaire, et je me dis : "Je suis à la Région wallonne depuis 2009, demain on risque d'avoir un transfert de compétences important, des enjeux importants pour la Wallonie". Donc, je fais le choix de rester une fois pour toutes à la Région wallonne. (...) Demain, il y aura plus d'avantages à être dans les entités fédérées qu'au fédéral ».

En Wallonie, la perception de l'efficacité des matières régionales dans la vie quotidienne des citoyens est plus particulièrement associée à un profil spécifique de parlementaires régionaux, à savoir ceux qui exercent également un mandat exécutif local et qui désirent « obtenir leur part du gâteau » régional. Ces profils mettent en avant l'association symbiotique entre les niveaux de pouvoir régional et local. Les députés wallons exerçant des fonctions locales peuvent utiliser leur statut de parlementaires comme « levier » afin de soutenir les actions politiques qu'ils entreprennent dans leur commune. Par exemple, ils peuvent tenter d'influencer les débats et la législation pour obtenir les financements nécessaires à la construction d'un nouveau centre sportif, à la rénovation de routes locales ou au financement

³⁹ A. ANDRÉ, J. BRADBURY, S. DEPAUW, « Constituency Service in Multi-level Democracies », *Regional & Federal Studies*, volume 24, n° 2, 2013, p. 1-22.

d'une nouvelle école ⁴⁰. En effet, un grand nombre de budgets et de programmes-cadres directement liés à ce type de politiques communales sont traités au niveau régional. Cet attrait régional est d'autant plus fort que les matières fédérales – telles que les affaires extérieures, la sécurité sociale, la défense et la justice – n'ont pas cette « emprise directe et concrète » sur les actions communales.

Ce type de récits questionne la dimension régionale de l'orientation de carrière au sein du Parlement wallon. Ainsi, un parlementaire explique que son mandat exécutif communal prime *in fine* sur son mandat parlementaire : « Étant donné que je suis dans la majorité à la ville, que j'exerce des fonctions exécutives, il est clair que le regard sur la Région et la Communauté est surtout un regard de complément et de levier. (...) Cela ne veut pas dire que j'ai un désintérêt pour le régional ; j'y consacre beaucoup de temps. Mais il est un fait incontestable qu'être pris de manière chronophage par une fonction mayorale fait que c'est d'abord l'élément à partir duquel, par cercles concentriques, je considère les autres aspects ». Dans certains cas plus extrêmes, le mandat parlementaire wallon n'est d'ailleurs considéré que comme un « moyen » pour servir une ambition communale.

Pendant, cette conception « municipaliste » du mandat parlementaire régional n'est pas partagée positivement par tous les députés wallons. Ainsi, certains interviewés déplorent une telle orientation de la part d'une portion importante de la classe politique régionale. Ils soutiennent qu'elle met en péril la capacité d'action des politiques régionales.

Pour expliquer le succès du profil municipaliste au sein du Parlement wallon, il convient tout d'abord de rappeler que le système de listes semi-ouvert utilisé pour les élections régionales en Belgique confère un rôle important aux dirigeants des partis dans les procédures de sélection des candidats. En recrutant ces profils, les partis politiques bénéficient directement de la popularité locale des bourgmestres ou échevins lors des élections régionales (« *vote-seeking strategy* » des partis). Ces profils sont plus utiles encore aux élections régionales qu'aux élections fédérales, étant donné que les circonscriptions électorales régionales sont plus petites et que la popularité locale y constitue un atout plus important que dans les grandes circonscriptions fédérales. Une fois élus députés, les bourgmestres ou échevins tirent ensuite avantage de leur position de parlementaire régional pour attirer les ressources politiques et financières nécessaires à l'accomplissement de projets locaux (« *policy-seeking strategy* » des parlementaires municipalistes). En outre, lorsqu'ils réalisent leur programme communal, ces députés-bourgmestres (ou députés-échevins) augmentent leur chance de réélection au niveau communal (« *office-seeking strategy* » des parlementaires municipalistes). Il existe alors un cercle auto-reproductif de « *vote-seeking strategy* – *policy-seeking strategy* – *office-seeking strategy* » qui rencontre à la fois les besoins des partis politiques et les ambitions des députés-bourgmestres ou députés-échevins. Précisons toutefois que, en Wallonie, les possibilités de cumuler un mandat de député régional et une fonction exécutive locale est décrétement limitée (cf. *infra*).

⁴⁰ Concernant ce dernier exemple, rappelons que les membres francophones du Parlement wallon sont également membres du Parlement de la Communauté française.

CONCLUSION

En dépit de son régionalisme « modéré », la Wallonie ne suit pas le « modèle du tremplin » des mandats politiques tel qu'il existe dans d'autres systèmes fédéraux comme les États-Unis. Bien que des transferts existent entre les arènes fédérale et régionale, l'analyse quantitative des carrières politiques montre que la très large majorité des parlementaires régionaux wallons ne conçoivent pas leur mandat régional comme un tremplin pour « progresser » vers un échelon fédéral qui serait perçu comme supérieur. En Wallonie, il existe une classe politique régionale distincte, dont l'ambition politique est de se maintenir au sein des institutions régionales. De ce point de vue, la Wallonie contredit l'hypothèse selon laquelle la politique fédérale – considérée comme le sommet du système politique – domine la politique régionale dans les régions marquées par un régionalisme « modéré ». Au contraire, il apparaît que les carrières avec une orientation régionale ne sont pas propres aux régions présentant un régionalisme « fort » (comme la Catalogne, l'Écosse ou la Flandre, pour citer des exemples récurrents de l'actualité politique). Dans ce chapitre, nous avons tenté de mieux comprendre les dimensions de cette ambition régionale wallonne à l'aide d'une analyse qualitative des récits de carrière de 28 parlementaires régionaux et fédéraux. Deux principales dimensions structurent leurs récits : d'une part, l'attachement culturel et émotionnel aux institutions régionales et, d'autre part, la nature des compétences du niveau de pouvoir régional (et, notamment, les relations symbiotiques avec la politique communale).

Concernant la première dimension, il s'agit d'un attachement plus faible que d'autres régions européennes. Outre une identité régionale wallonne moins marquée, cet attachement ambivalent est renforcé par la configuration institutionnelle de la Wallonie dans le processus de fédéralisation de la Belgique. En particulier, nous pouvons pointer le clivage non résolu entre un projet régional wallon (les Régions wallonne et bruxelloise évoluent dans des espaces séparés) et un projet communautaire francophone (l'ensemble des francophones, qu'ils soient wallons ou bruxellois, s'associent au sein de la Communauté française). Toutefois, les récents développements montrent que le « fait régional » semble de plus en plus prépondérant dans les discours politiques, tant du côté wallon que du côté bruxellois ; ce qui est de nature à renforcer la dimension culturelle de la classe politique régionale à l'avenir.

Concernant la dimension liée à la capacité d'action du niveau de pouvoir régional, les récentes réformes des règles électorales sont également de nature à renforcer la classe politique régionale. En effet, la problématique des parlementaires régionaux « municipalistes », dont le travail parlementaire tendait à se concentrer sur les seuls intérêts de leur commune, est désormais partiellement résolue par le décret spécial wallon « décumul » du 9 décembre 2010⁴¹. Ses effets sont désormais

⁴¹ Décret spécial wallon du 9 décembre 2010 limitant le cumul de mandats dans le chef des députés du Parlement wallon (*Moniteur belge*, 22 décembre 2010). À ce sujet, cf. G. GRANDJEAN, « La limitation du cumul de mandats par les députés wallons », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2255-2256, 2015.

pleinement applicables après la fin de la période transitoire qui courait jusqu'aux élections communales d'octobre 2018. Depuis lors, la proportion de parlementaires autorisés à détenir un mandat exécutif communal (bourgmestre, échevin ou président de centre public d'action sociale - CPAS) est limitée à maximum un quart au sein de chaque groupe parlementaire. Cette évolution transforme la sélection du personnel politique appelé à siéger au Parlement wallon : alors que les premières législatures ayant suivi l'instauration de l'élection directe de cette assemblée (à partir du scrutin du 21 mai 1995) avaient été dominées par des « législateurs amateurs, mais mandataires politiques [locaux] professionnels », selon l'expression de Mark P. Jones, Sebastian Saiegh, Pablo T. Spiller et Mariano Tommasi ⁴², cette réforme des règles électorales renforce *de facto* le recrutement de parlementaires œuvrant pour la Wallonie dans son ensemble.

Dans un contexte de crise politique fédérale quasi permanente depuis plus d'une décennie, l'image d'Épinal qui dépeignait l'arène régionale wallonne comme la « seconde division » face à la « première division » fédérale s'est progressivement inversée au cours des dernières législatures. Le niveau de pouvoir wallon s'est imposé comme une arène politique convoitée – voire privilégiée – pour les mandataires du sud du pays désireux de développer une carrière politique professionnelle. À la veille d'une (possible) septième réforme de l'État, tout laisse à penser que la question n'est plus d'identifier ce qu'est l'ambition régionale, mais plutôt ce qui constituerait encore les points d'attrait d'une ambition fédérale.

⁴² M. P. JONES, S. SAIEGH, P. T. SPILLER, M. TOMMASI, « Amateur Legislators-Professional Politicians: The Consequences of Party-Centered Electoral Rules in a Federal System », *American Journal of Political Science*, volume 46, n° 3, 2002, p. 656-669.

Table des matières

Introduction : Paul Wynants, un homme d'engagement(s)	
Alain de Crombrughe et Cédric Istasse.....	7
L'introduction de la « nouvelle histoire » en Belgique (1929-1956)	
Els Witte.....	19
Le sentiment national des Belges dans l'armée autrichienne (1756-1797)	
Bruno Colson	51
Les cadres géographiques de référence des vétérans belges du Premier Empire français à travers leurs mémoires	
Cédric Istasse.....	63
Retour sur la loi du 4 mars 1870, pierre angulaire du régime des cultes belge	
Caroline Sägerser.....	79
La mainmorte et le violon	
Michel Coipel	99
L'insertion des jeunes dans les syndicats belges (1919-1978)	
Jean Faniel.....	113
Aux origines du Parti social chrétien. Le Programme de Noël 1945	
Emmanuel Gerard	133
Le fracas d'un silence : médias belges et guerre scolaire	
Anne Roekens	151
Cinq thèses sur les clivages	
Vincent de Coorebyter.....	169
Résilience et adaptation de la participation en Belgique	
Jean-Benoit Pilet et Petra Meier	181
Les dimensions de l'ambition régionale dans les démocraties multiniveaux. Étude de cas : la Wallonie	
Jérémy Dodeigne.....	195

Le délitement du lien partisan	
Paul Wynants	209
Biographie de Paul Wynants	221
Bibliographie de Paul Wynants	231
Liste des contributrices et contributeurs	257